Mission d'accompagnement du PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL Du Grand Clermont et PNR Livradois Forez

Compte rendu Atelier Thématique : Axe Production PAT Grand Clermont – PNR Livradois Forez 04/12/2017 Gerzat

Rédaction :

Isabelle MEIFFREN - Eloise DESCAMPS- Sylvain DOUBLET(Solagro)
Cécile POUSSARD (Grand Clermont)

Ce projet est co-financé par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes à travers le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)

1. Introduction /Pourquoi le PAT ? 3
2. Synthèse du diagnostic/prospective et échanges 3
2.1 Présentation des évolutions passées 3
2.2 Analyse AFOM du territoire 4
2.3 Echanges (contexte, diagnostic, prospective) 4
2.4 Rappel des enjeux et leviers proposés par la prospective Afterres, version projet « martyr ») 5
2.5 Rappel des enjeux et leviers retenus en priorité par les participants : 5
2.6 Rappel des objectifs du PAT en matière de production 6
3. Synthèse des contributions par enjeu 6
3.1 Synthèse des propositions d'actions formulées lors de l'atelier production 6
3.2 Echanges sur les différents enjeux 8
4. Premier vivier d'acteurs identifiés 9
5. Pour poursuivre la co-élaboration du PAT 10
6. Annexe1 : les contributions des participants : les post it 11
7. Annexe 2 : la liste des participants 13

1. Introduction /Pourquoi le PAT ?

« Construire le projet alimentaire territorial avec des objectifs à court terme, moyen terme et long terme. L'horizon 2050 permet de donner des orientations durables.

Construire ensemble, non pas un modèle mais un territoire avec ses transitions.

Se poser la question de savoir « Comment demain » nous serons maîtres de notre alimentation et se poser collectivement la question de savoir ce que nous mettons derrière le terme alimentation ».

Pour ce faire, un premier travail d'identification des forces/limites du territoire en matière de production/consommation a été réalisé. Il a été suivi d'une identification des leviers d'action, dans une démarche compatible avec les objectifs et les valeurs du PAT.

Ce travail a été présenté et mis en débat dans le cadre d'une plénière et d'ateliers. Cet atelier « production » est le troisième atelier « thématique » (sur un total de 6).

2. Synthèse du diagnostic/prospective et échanges

Les diaporamas de présentation et témoignages sont joints à ce compte rendu.

Rappel des principaux éléments du diagnostic « production » et de la prospective issue du scénario Afterres2050 (version projet dite aussi version martyre)

2.1 Présentation des évolutions passées

Sur les 20 dernières années, le territoire a connu une chute du cheptel bovins lait (division par presque 2), une augmentation puis une stabilisation du cheptel bovins viande à partir des années 2000, une chute importante du cheptel brebis, une augmentation puis une diminution du cheptel poulets de chair, une diminution importante (par 3 environ) du cheptel porcins.

Le scénario tendanciel 2010-2050 donne à voir les évolutions suivantes :

La prolongation des tendances est atténuée et propose une diminution de moitié des cheptels = laitiers, brebis et porcins.

Cette évolution, qui se conjuguerait avec une spécialisation des bovins sur la production de viande, s'accompagnerait d'une réduction des prairies naturelles (surface toujours en herbe, STH), mais d'une augmentation de 10 % de la surface fourragère.

- -10% de la SAU
- -10 % céréales
- +10% surfaces fourragères
- -25% de la STH

Les conséquences sont les suivantes :

- ⇨ une diminution de l'autonomie alimentaire du territoire
- ⇨ un risque sur l'emploi agricole et les filières agro-alimentaires
- ⇨ une diminution certes réelle mais insuffisante des émissions de gaz à effet de serre liées à la production agricole (émissions liées à la fermentation entérique des cheptels (CH4), et émissions issues du cycle de l'azote – engrais, sols, ...)

Débattue puis présentée en ateliers fermes, le scénario prospectif version « martyr » propose de nouvelles répartitions des SAU : le territoire accuse malgré tout une baisse des cheptels mais moindre, dont le niveau de production reste cohérent avec le niveau de consommation du territoire (en lait par exemple).

De plus, les indicateurs environnementaux sont meilleurs, voir conformes aux objectifs fixés (ex réduction des gaz à effet de serre conformes aux objectifs). Le territoire utilise moins d'engrais azotés (50% bio)

Il est rappelé certaines réflexions issues des ateliers fermes et de la plénière 1 :

Il n'y a aucune grosse contrainte technique à l'évolution des systèmes et des pratiques, selon les agriculteurs ayant participé, même si une interrogation demeure sur le lien entre production et demande. Un travail sur des fermes « types » dans le cadre des ateliers fermes a permis d'explorer l'approche : quelles productions ? Quelles techniques ?

2.2 Analyse AFOM du territoire

Atouts : savoirs faire, filières fortes, signes de qualité, dynamique installation/conversion AB

Faiblesses : foncier agricole, pyramides des âges, contraintes liées à la montagne et sous-représentation de certaines filières

Opportunités : demande locale forte pour des produits de qualité, volonté de diversification, politique pour la biodiversité et alimentaire, promotion des protéines végétales

Menaces : disparition des outils de transformation, viabilité économique des fermes, politiques de réduction des GES, suppression des aides au maintien AB

2.3 Echanges (contexte, diagnostic, prospective)

Question sur la provenance de 10 000ha de cultures supplémentaires en 2050, d'après le scénario prospectif « version martyr »

- ⇨ Cette perspective est à mettre en lien avec la diminution des prairies naturelles et la chute des cheptels ; le choix étant fait d'intégrer les espaces qui se libèrent dans des systèmes de production. Environ 8-10%
- ⇨ Sont également prises en compte les terres en friche qui autrement seraient parties à la forêt ?

Ces éléments valent surtout sur la zone Parc, à l'inverse sur la zone Clermont, on intègre une diminution des SAU en réduisant le rythme d'urbanisation.

A priori, il n'y a pas aujourd'hui sur la zone Parc de progression de la forêt, la SAU reste constante. Déjà phénomène visible de retournement des prairies naturelles

- ⇨ sur la zone Parc, conversion en forêt de production

Question sur les prairies naturelles

Le prolongement des tendances actuelles montre une diminution de 50% des prairies naturelles. La version martyre du scénario tente de contenir cette réduction, tout en essayant d'identifier le nombre d'ha qu'il conviendrait de mobiliser pour produire suffisamment.

Il serait pertinent de mesurer les impacts d'une telle évolution sur la biodiversité.

Débat : En cas de diminution d'irrigation, il deviendrait problématique de maintenir les rendements donc les revenus.

De même, comment développer le maraîchage en réduisant l'irrigation en 2050 ? Sans irrigation pas, on ne produit pas.

Réponse : La démarche prospective s'intéresse à la production mais n'intègre pas les questions économiques. Ces aspects seront par contre intégrés dans le PAT (stratégie).

Réponse (JS Gascuel, Ferme des Raux) : En agriculture biologique, nous avons des objectifs de rendements qui ne sont pas liés à l'irrigation. Celle-ci est « juste » une assurance.

- ⇨ Dans le cas de la ferme des Raux où le maïs n'est produit que tous les 13 ans, l'irrigation n'est pas une difficulté (sous-entendu, il n'y a pas de problème sur les volumes d'eau disponibles)
- ⇨ Nous nous posons la question de la manière suivante : quelle est la culture qui « répond » le mieux à l'irrigation et au territoire.

Le maïs en AB, dans les conditions de la zone, ne vient pas naturellement. Il faut repenser la stratégie et remettre les bonnes cultures aux bons endroits.

- ⇨ il faut revoir totalement les fonctionnements des fermes

Question : S'il y a baisse du maïs, il y a destruction d'une filière, donc de l'emploi.

- ⇨ Comment maintenir les surfaces de maïs sans irrigation ?
- ⇨ Il y a la filière du maïs semoulier, filière qui fonctionne et qui a une valeur ajoutée importante, et également la filière maïs semence, avec des unités de transformation qui créent des emplois…

Réponse : Attention : le scénario vise 2050, pas demain.

- ⇨ Le PAT permet de penser aux fermes de demain.
- ⇨ S'il y a diminution de l'irrigation pour diverses raisons, c'est bien de prendre le temps de repenser le système agricole (et alimentaire).
- ⇨ L'enjeu est de s'interroger sur la pérennité et l'avenir des exploitations sur le territoire dans un contexte qui va changer (climat, demande sociale, assiette, etc.) et de voir la place qui peut être donnée à de nouvelles productions : Ex : peut-on, faut-il, voulons nous développer des protéines végétales ??
- ⇨ de plus, le PAT, et plus encore la prospective de long terme, interrogent le système agricole et alimentaire à l'aune de certains indicateurs : ex. réduction des GES.

2.4 Rappel des enjeux et leviers proposés par la prospective Afterres, version « martyr »

Evolution des pratiques agricoles ; diversification/création de nouvelles filières (luzerne, fruits et légumes, protéagineux…) ; diversification des rotations, évolution vers des troupeaux mixtes ; optimisation des prairies naturelles et augmentation des pâturages ; création de filières énergies renouvelables.

2.5 Rappel des enjeux et leviers retenus en priorité par les participants :

- Evoluer dans les pratiques
- Se diversifier :
  - filières à haute valeur ajoutée (légumineuses graines, maïs AB…),
  - filières courtes et longues.
  - Créer une filière locale « engraissement de la viande »
  - Autres ?
- Mieux valoriser la qualité : label ? Marque ?
- S'organiser : Connaître les marchés et s'organiser pour y répondre

- ⇨ « Diversifier oui mais en maintenant les filières d'excellence »,
- ⇨ « toutes les productions sont possibles sauf les olives et les huitres »

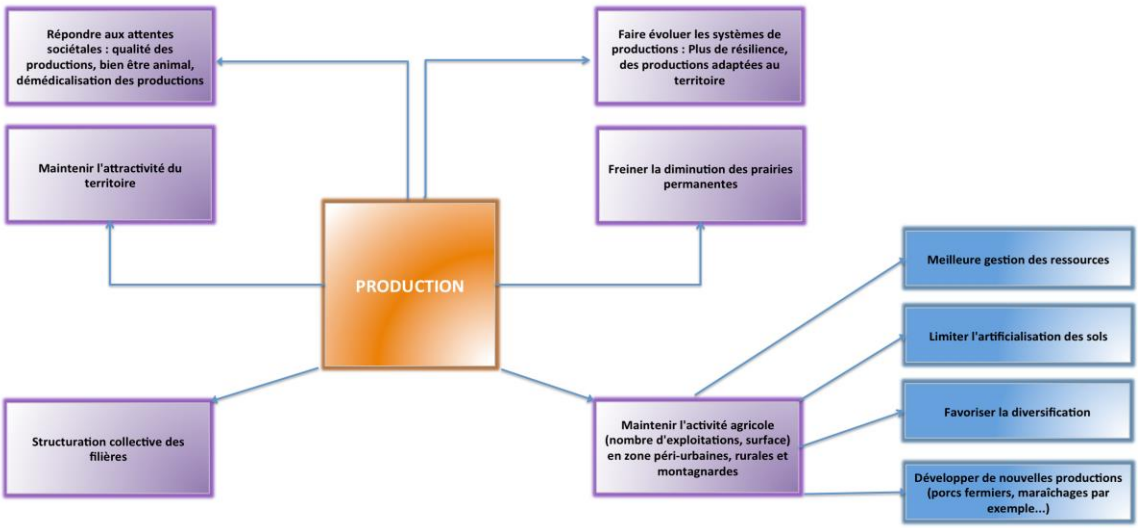

2.6 Rappel des objectifs du PAT en matière de production

Accompagner les modes de développement agricoles en adéquation avec l'évolution de la demande alimentaire, respectueux de l'environnement et rémunérateurs pour les agriculteurs (rappel sur le maintien des filières d'excellence, …)

3. Synthèse des contributions par enjeu

Les contributions sont libres, elles doivent être en lien avec les enjeux exposés sur la thématique. Ces contributions constitueront la matière première du plan d'action du PAT, elles seront ensuite partagées et priorisées au regard des objectifs globaux du PAT et des moyens alloués (humains et financiers) lors de la plénière 2, en février 2018.

3.1 Synthèse des propositions d'actions formulées lors de l'atelier production

Les actions *en italiques* sont des actions à initier.

Les autres actions sont déjà en partie ou en totalité existantes et/ou à développer.

Celles qui seront retenues dans le cadre du plan d'action du PAT à l'issue de la plénière 2, devront être définies plus précisément (portage, durée, moyens humains et financiers, …)

<u>Méthodologie de travail adoptée pour cet atelier</u>

Séquence 1 :

Recueil par l'ensemble des participants des propositions d'actions autour de chacun des enjeux identifiés à ce stade (formulation libre, sur post it)

Séquence 2 : Echange collectif autour des propositions : Toutes les propositions n'étant pas déclinables en « actions » opérationnelles, un temps d'échanges a été proposé pour traduire en actions les propositions exprimées, et affiner les propositions.

Tableau synthétique des propositions d'action (voir aussi tableau des post-it en fin de document).

Toutes les propositions sont rapportées, y compris les propositions « opposées » ou celles qui ne sont pas des propositions pleinement opérationnelles.

Actions à consolider :

1. Développer les filières emblématiques ou d'excellence et les filières « tracées »
2. Créer des abattoirs locaux (échelle départementale), ou favoriser leur reprise par les producteurs
3. Accompagner la demande des consommateurs (proximité, qualité)
4. Accompagner les producteurs qui veulent développer des filières longues (Lait, viande, céréales)
5. Accompagner la vente directe
6. Promouvoir et développer l'agroforesterie
7. Développer l'offre sur les volailles AB (offre très inférieure à la demande)
8. Développer l'offre sur les porcs AB (offre très inférieure à la demande)
9. Développer la filière « fruitière » locale
10. Diversifier les pratiques avec les GIEE (groupements d'intérêt économique et environnemental)
11. Améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage (formation / animation)
12. Diffuser les semences paysannes et de fermes (réseau local)
13. Développer la « Cueillette » à la ferme des productions « brutes »
14. Déployer les formations en agroécologie sur le territoire
15. Soutenir/maintenir les aides à la bio : label, conversion, maintien
16. Mettre en place des démarches collectives et partenariales agroécologiques (cf. impluvium Volvic)
17. Promouvoir et sécuriser la marque Bravo l'Auvergne
18. Décliner les labels « bio » et les labels liés au terroir
19. Accompagner la réalisation des études de marchés (projets individuels et collectifs)
20. Création de labels consommateurs
21. Ne pas créer de nouveaux labels (voir ci-dessous)

Actions à initier

1. *Développer une filière « légumes » et protéagineux*
2. *Développer des filières gros ou demi gros pour les légumes bio*
3. *Création d'une structure d'appui/d'accueil aux porteurs de projet innovants (observatoire)*
4. *Mettre en place une aide à la diversification / Création de GIEE « expérimentation »*
5. *Identifier des races pour l'engraissement à l'herbe*
6. *Accompagner l'évolution vers des troupeaux mixtes*
7. *Accompagner l'évolution/transformation des parcelles céréales vers du maraîchage / libérer des terres irrigables (action jugée hors compétences PAT)*
8. *Créer de nouvelles ressources en eau l'été. Ex des bassins de rétention comme des retenues collinaires, développer les réseaux d'irrigation (action jugée hors compétence PAT)*
9. *Préserver les ressources en eau, aller vers la diminution de la consommation, développer les pratiques agroécologiques économes en eau*
10. *Proposer des formations en agroforesterie*
11. *Créer un label bio Auvergne*
12. *Communiquer aux habitants (promotion des produits locaux et de qualité)*
13. *Organisation de visites de fermes exemplaires (valorisation du métier d'agriculteur, transformateur…)*

14. *Créer des espaces test maraîchage sur le PNR et le Grand Clermont*
15. *Création de labels consommateurs*
16. *Créer une structure de collecte des demandes des consommateurs (structurer la demande)*
17. *Audit des ressources*
18. *Créer une filière légumes bruts*
19. *Etudier/ communiquer sur le niveau de transformation attendu des produits pour la restauration collective*
20. *Créer des abattoirs collectifs (volailles) par les producteurs (CUMA ou autre)*
21. *Adapter la production à la restauration collective*
22. *Formation en restauration collective pour réapprendre à travailler avec des légumes bruts*
23. *Valoriser l'étude de marché réalisée sur la restauration collective (Bio 63)*
24. *Créer une structure d'appui aux AO pour les agriculteurs (lien offre et demande)*

3.2 Echanges sur les différents enjeux

Echanges autour de l'enjeu « évolution des pratiques »

La question de l'irrigation a été un thème important dans cette séquence.

Cette problématique ne semble pas être du ressort du PAT (les politiques sont fixées à l'échelle des bassins hydrographiques (SDAGE, SAGEs) dans le cadre de procédures cadrées et concertées).

En revanche, le PAT est l'un des lieux où peuvent se discuter des compromis.

Voir s'il serait pertinent de créer des GIEE « PAT » autour de cette thématique = travail de groupes d'agriculteurs situés dans les mêmes conditions pédoclimatiques et réunis autour d'un objectif commun lié à l'eau (cf. l'appui de Valence agglo).

- ⇨ financés par l'agence de l'eau ? le ministère ? les collectivités ?
- ⇨ 1 animateur pour 15 (?)
- ⇨ Ces GIEE se montent à la demande des producteurs ! Il existe déjà en Limagne des GIEE sur méthanisation, préservation des sols…
- ⇨ Faut-il associer la région Auvergne-Rhône-Alpes et la formation agricole, leviers majeurs d'évolution des pratiques ?

Echanges autour de l'enjeu diversification

Pour ce qui concerne le besoin de filière gros ou demi-gros en légumes bio :

- ⇨ constat que les filières maraichages bio sont essentiellement en circuits courts. Insuffisants pour reprendre la demande du marché.
- ⇨ lien avec le développement des grandes surfaces locales ? ex grosse distribution en circuit court, complémentaire des réseaux AMAP.
- ⇨ Accompagnement nécessaire : on ne produit pas de la même manière et au même prix en circuit court et long

Autre sujet complexe : le transfert de terres céréalières vers le maraichage ? Le constat est actuellement :

- la faiblesse des débouchés économiques pour les céréaliers, qui ne voient pas d'intérêt à se diversifier.
- le maraîchage c'est un autre métier que les grandes cultures, c'est très différent
- si l'on veut que le système aille vers l'auto approvisionnement, ce ne sont pas les collectivités qui doivent acquérir le foncier, excepté quelques cas ponctuels de production en régie.

- cette question relève davantage des négociations menées dans le cadre du SCOT sur la préservation des terres agricoles (mais qui ne peuvent être affectées, dédiées à des productions particulières).

Pour créer des filières de diversification, il est possible de s'appuyer sur des entreprises qui ont de l'expérience : Limagrain, Cristal Union, …

- la production de protéagineux est assez facile à mettre en place et il y a un gros potentiel pour structurer la filière.
- Ex de Cizeron bio sur le territoire, qui voit un intérêt à la filière et réalise un travail de recherche sur les semences et les variétés adaptées au territoire.

Pour ce qui concerne les besoins de structures d'abattage : les difficultés sont réelles pour les filières « non structurées ». Mais les producteurs peuvent et doivent s'organiser.

Les investissements pour créer un « abattoir volailles » ne sont pas rédhibitoires : Ex. 500 000 euros/1000volailles par jour (sur la base des données fournies par JS Gascuel).

Pour ce qui concerne l'enjeu organisationnel : il est nécessaire de trouver des chiffres sur les volumes, les données…,veiller également à bien valoriser les travaux déjà réalisés (notamment sur les légumeries).

Actuellement, les légumeries fonctionnent souvent avec les ateliers d'insertion (lien avec Auvergne Bio Distribution) ce qui masque la réalité des coûts de fonctionnement – Les acteurs sont facilement identifiables pour travailler sur ces problématiques.

4. Premier vivier d'acteurs identifiés

- AGROOF pour l'agroforesterie (et la mission bocage auvergne)
- INRA pour les programmes de recherche « engraissement »
- LIMAGRAIN, CRISTAL UNION pour la diversification des filières
- CIZERON, pour la production de semences adaptées au territoire
- Les CUMA (ou autres structures collectives) pour les outils d'abattage.
- Bio 63, les AMAP pour les circuits courts de proximité (produits de qualité bio/locaux)
- FRAB
- Auvergne Bio Distribution
- Volvic pour les démarches collectives territoriales
- Label « Bravo L'auvergne » et le label « Bio » comme signe de qualité
- La chambre d'agriculture
- La légumerie conserverie d'Egliseneuve-près-Billom (ESAT d'Escolore)
- les sociétés d'autoroute (débouchés nouveaux)
- les établissements publics fonciers locaux
- les collectivités locales
- Les lycées agricoles et établissement d'enseignement
- Agence de l'eau
- Réseau semences paysannes
- ….

5. Pour poursuivre la co-élaboration du PAT

Les participants aux ateliers peuvent détailler leurs propositions émises lors des ateliers via les fiches actions/mesures.

Un modèle est joint à ce compte rendu.

Les fiches remplies au format électronique de préférence au Grand Clermont avant le 10 janvier 2017 à c.poussard@legrandclermont.fr

6. Annexe1 : les contributions des participants : les post it

Post it	ROSE (Acteurs à identifier, à mobiliser)	VERTE (actions à consolider, massifier)	JAUNE (actions à initier)
DIVERSIFICATION	Limagrain	Filière maïs semoulier, blé variétés réservées, tournesol semences, maïs semence, betteraves, oignons et pommes de terres	Filière protéagineux légumes
	Cristal Union		
	Jardins de Limagne		
	Collectivités / Organisations des producteurs	Soutenir la reprise en main des abattoirs de proximité dans chaque département	
	Fédaration régionale AB pour les légumes et les fruits en AB	Accompagner techniquement les producteurs en lien avec les demandes des consommateurs	
	Chambre d'agricIture, GAB, GVA,	Accompagner les producteurs qui veulent développer des filières longues (Lait, viande, céréales)	
	BIO	Accompagner la vente directe (Porc, volailles, bovin, pain, fruits, légumes)	
	les coopératives / producteur consommateur		
		Privilégier les marques et labels connus plutôt que d'en créer de nouveaux (locaux, confidentiels)	
	Producteurs + FRAB + Bio (63, ..)	Développer l'offre en porc bio (forte demande)	
	Producteurs + FRAB + Bio (63, ..)	Accompagner des porteurs de projet en volailles bio (forte demande)	
	Groupements de producteurs et distributeurs		Développer des filières longues (Gros et demi gros de productions de légumes BIO
	Mission d'animation des lycées	Travailler avec les lycées agricoles pour impliquer les apprenants	
			Création d'une structure/cellule d'appui aux filières très innovantes, centre de ressource etc, .. ex aquaponie
			Aide à la diversification / innovation / conditions de test (cf fiche)
	Un animateur de GIEE pour 40 producteurs	Diversification et évolutions des pratiques (valoriser les GIEE	Création de GIEE d'expérimentation sur des thématiques varié
	Lycées, Développement agricole	Améliorer l'autonomie alimentaires des élevages	
	Réseau semences paysanne, GAB	Déployer la diffusion des semences paysannes et de ferme	
	INRA		Identifier des races bovines adaptées à l'engraissement à l'herbe locale
			Accompagner le changement des troupeux vers des races mixtes
			Accompagner l'évolution/transformations des parcelles céréales vers du maraîchage / libérer des terres irrigables ?
PRATIQUES AGRICOLES	Agriculteurs, ASA ADIRA, et décideurs	Réseaux d'irrigation	Augmentation de la ressources en eau disponibles en été (création de retenues collinaires
	Agence de l'eau, collectivités, groupements de producteurs	Développer des pratiques agroécologiques qui préservent l'eau du sol et plus économes en eau	
	acteurs de terrain		Protection des ressources en eaux sur le plan quantitatif et qualitatif
	promotion par les producteurs ?	Développer la cueillette au champs des productions "brutes"	
			Porter à connaissance les liens production/consommateur
		Renforcer / déployer des formations en agroécologie	
	mission bocage auvergne, AGROOF,		Proposer des formations en agroforesterie
QUALITE	FRAB (fruits, légumes, PPAM...), BIO 63 sur cultures, bovins, ovins, porcs, céréales, volailles,	Soutenir les filières "BIO" + label de qualité	
	FRAB (fruits, légumes, PPAM...), BIO 63 sur cultures, bovins, ovins, porcs, céréales, volailles,	Soutenir les conversions et maitiens à la bio	
		Promouvoir et conforter les agricultures "respectueuses de l'environnement à l'échelle des territoires" ex impluvium de Volvic	
			Création d'un label une marque BIO AUVERGNE (terroirs)
			Mieux communiquer sur les produits bio et locaux aux habitants (citoyens locaux)
			Valorisation du métier d'agriculteur (déprécié) + visites pour scolaires, habitants, touristes
		Promouvoir et sécuriser la marque "BRAVO D'AUVERGNE"	
	BIO	poursuivre le développement de la production fruitière locale	
	prévu dans le contrat de filière		Contrats de filières diversifiées avec transparence de chaque opérateur sur étiquette
		Mobilisation du foncier / pour structures maraîchères sur la périphérie de l'agglomération clermontoise (Cf atelier foncier)	
			Créer des espaces test maraîchage sur le PNR et de grand clermont
			Création de labels consommateurs
		Assurer la rentabilité aux producteurs	
		Promouvoir les filières tracées (Blé, et maïs) déjà existantes, les sécuriser	
		Maîtriser l'origine des matières premières, source de confiance pour les consommateurs	
		Poursuivre le développement de la filière fruitière locale	

ORGANISATION		Abattoirs collectifs volailles	Abattoirs collectifs volailles
	Auvergne bio distribution	Légumeries (attention, rentabilité conditionnée au recours à l'insertion	
			Création d'une structure de collecte des demandes des consommateurs pour structurer un marché auxquels les agriculteurs pourront répondre
			Audit/inventaire des ressources
			Filière légumes bruts ????
	Référents de collectivités (voir étude de marché faite par Bio 63 sur la restauration collective	Former les producteurs aux règles et exigences de la restauration collective	
		Accompagner l'installation des agriculteurs	
		Accompagner la réalisation des études de marchés, en projets individuels et collectifs	
			Etude sur le niveau des transformation attendu des produits pour la restau collective (gabarits, hygiène etc..) (ou plus haut

7. Annexe 2 : la liste des participants

Poussard	Cécile	Grand Clermont
Vialle	Marc	Terre de Liens Auvergne
Dhainaut	Christelle	DDT SEA
Gascuel	Jean-Sébastien	Agriculteur
Capitaine	Mathieu	Elu PNR LF
Magne	Violaine	Clermont Auvergne Métropole
Tholoniat	Sabine	Agricultrice
Delorme	Nicolas	Réseau agricole LF
Tridon	Arlette	AMAP/FRANE
Lardon	Sylvie	UMR Territoires (INRA et AgroParisTech)
Prouhèze	Jérôme	Grand Clermont
Souche	Christophe	DDPP du 63
Tixier	Stéphane	Limagrain Coop
Briffond	Sébastien	Limagrain / Agriculteur
Cuvigny	Françoise	La Coop des Dômes
Fournols	Véronique	CCBsud auvergne
Vaesken	Lucie	CC Riom Limagne et volcans
Cabanel	Florence	Bio63
Buche	Jean-Pierre	VP Grand Clermont
Rodier	Stéphane	VP PNR LF